



**Comité
local
Familles en
Sol Mineur**

Réseau 62
d' **E**coute,
d' **A**ppui et
d' **A**ccompagnement
des **P**arents

COMPTE RENDU DU COMITE LOCAL REAAP DU VENDREDI 5 JUIN 2009

Nous sommes accueillis au centre social les Brebis de Mazingarbe, un jour de repas de fête pour tous les partenaires du centre social.

Certains parents viennent nous rejoindre après le repas.

Après le tour de table, permettant de partager sur les projets en cours, nous évoquons les difficultés du réseau REAAP sur le département et les difficultés spécifiques de ce comité, en l'absence de coanimateur local.

Point sur les financements REAAP et devenir de la co-animation

Sylviane CREPIN-DAL POS, adjointe à l'action sociale de la CAF d'Arras, gère le dispositif REAAP depuis janvier 2009.

Cette année une centaine de dossiers ont été déposés.

Les financements ont baissés de 40% par rapport à 2008 (en 2009 : 240 000 euros attribués pour 540 000€ demandés)

La réunion du comité de financeurs a eu lieu en avril pour décider des accords et du montant des financements. A préciser que tous les dossiers ont été appréhendés de la même manière.

A l'issue de cette réunion, 3 types de courriers-réponses ont été envoyés :

- courriers de rejet : quand le projet a été déposé hors délais ou qu'il ne répond pas aux exigences du REAAP.
- courriers d'accord de financement, avec un montant à minima.
- courriers de principe : tous les nouveaux dossiers ne sont pas financés mais un avis a été donné par les financeurs (favorable ou non).

Une enveloppe supplémentaire a été demandée à la DDASS et va permettre de co-financer de manière plus importante les dossiers. Tous les dossiers (exceptés les rejets qui ne répondent pas aux exigences du REAAP) vont passer en Conseil d'Administration et être réexaminés le 30 juin :

- Les dossiers arrivés en retard seront ressortis et réétudiés,
- Les dossiers en instance avec avis favorable seront financés,
- Les dossiers acceptés auront éventuellement un financement complémentaire.

Il y aura possibilité d'appeler Madame Crépin en juillet pour avoir connaissance des décisions.

Pour l'animation du réseau, la Fédération des centres sociaux et Colline ont proposé de maintenir trois réunions par an (au lieu de 4). Ce projet sera réévalué durant l'été..

En octobre, la FDCAF aura un Conseil d'Administration, une décision sera alors prise par rapport à l'animation départementale des REAAP.

Le comité Familles en sol mineur a un large carnet d'adresses mais il n'y a pas d'associations mobilisées pour le moment pour la co animation. La question se pose de l'utilité de ce comité pour les acteurs locaux. Faut-il le maintenir comme envisagé jusqu'à présent ? et dans ce cas, il est nécessaire de mettre en place une coanimation. Faut-il l'envisager différemment ? Uniquement deux réunions par an pour les infos d'appel à projet en laissant tomber le travail spécifique d'animation ?

La réflexion est ouverte. Une décision devra être prise pour 2010.

Le travail d'évaluation effectué avec le COPAS a signifié cependant l'intérêt de l'animation spécifiquement REAAP sur le territoire. (cf. document évaluation)

Présentation du salon de la Petite Enfance

Un document de travail a été distribué avec les propositions d'intervention dans le cadre du salon de la Petite Enfance.

Il s'agit d'une manifestation portée par le conseil général qui aura lieu le 20 et 21 novembre 2009 à Liévin. Elle s'inscrit dans le cadre de la semaine des Droits de l'Enfant et s'intitule « Parents d'enfants, Enfants de parents ».

Six villages thématiques seront représentés : celui des 0/6 ans, des Droits de l'Enfant, de la Protection de l'Enfance, un espace santé, un espace « ceux qui nous aident » (assistants Maternels, lieux d'accueil, associations...) et un espace thématique permettant l'organisation de conférences et débats.

Un stand sera également tenu par les REAAP pour y présenter ses missions et actions.

Il est précisé que des témoignages de parents et leur participation au salon apporteront une plus-value à la manifestation.

Certains participants ne souhaitent pas s'investir dans cette manifestation, impliqués dans des mobilisations plus larges qu'ils engagent autour de la déclaration des droits de l'enfant.

Mobilisation du secteur Petite Enfance

Grâce à la mobilisation des différents acteurs de la petite enfance, il y a eu un recul sur certains points. Malgré cela la mobilisation reste nécessaire et le « collectif petite enfance : qualité d'accueil pour tous » Nord -Pas de Calais » travaille à la rédaction d'un livre blanc qui sortira avant la fin de l'année et que chacun est amené à enrichir par une réflexion, un témoignage, une proposition...

collectifqualiteaccueil@gmail.com

Prochaine rencontre : 9 octobre au centre social Georges Carpentier.
--